

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 janvier 2024,

Objet : Bilan de la section du GENEVRAY – Année 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier à dix-huit heures et trente-cinq minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BERGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOÛIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER
LEMOINE Gilbert pouvoir à Madame Christine MARTINE
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Le Maire
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 22 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de décider de l'utilisation du produit de la section du GENEVRAY pour l'exercice 2024. Il communique le bilan financier de la section pour l'exercice 2023 ci-dessous :

RECETTES

- Location (Bernard GRIOT)	11,30 €
- Location (Alexis TERNOIS 2023)	130,64 €
- Vente de bois HT	11 442,48 €
- Subvention Région (dégagement de parcelles)	2 216,00 €
- Subvention HBA (ressource forestière)	402,88 €
TOTAL des recettes	14 203,30 €

DEPENSES

- Impôts 2023 (Taxes foncières)	97,00 €
- Frais de garderie HT	538,69 €
- Contribution à l'hectare	354,36 €
- Cotisation CVO	59,12 €
- 5% des ventes de bois au CCAS	572,12 €
- Travaux sylvicoles en entretien HT – parcelle 41/44	4 431,78 €
- Frais vente groupée HT (ONF)	7 360,43 €
- Travaux du four du Genevray (Albotoit) HT	9 729,50 €
TOTAL des dépenses	23 143,00 €

Bilan 2023 : 14 203,30 € - 23 143,00 € = - 8 939,70 €

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2022 soit 19 497,62 €, le solde de l'exercice 2023 s'arrête à un excédent de 10 557,92 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le bilan financier de la section pour l'exercice 2023 ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.
Le Maire, Philippe EMIN.



Publiée sur le site internet de la Commune le 09/02/2024

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20240131-DE-2024-01-08-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024